

DEPARTEMENT

DE L'OISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE LIANCOURT

Séance du 17 juin 2026

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Date de la convocation
11 juin 2026Objet de la délibération
**Association
Demande de subvention**

L'an deux mille vingt-six, et le dix-sept juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme COQUELLE Laëtitia, Maire.

Présents : Mme Laëtitia COQUELLE - M. Thierry BALLINER - Mme Laëtitia ROULET - M. Sébastien RABINEAU - Mme Adeline MESTRE - M. Michel BIRCK - Mme Mirjana ILIC - M. Yves NEMBRINI - Mme Isabelle FRILLAY - MM. Patrick GOSSET - Didier DUCHAUSSOY - Mme Laurence GEFFROY - M. Stéphane GRAS - Mme Nora LARIBI - M. Xavier DARCHE - Mmes Claire COP - Christelle DELVAL - Dorothee PIERARD - MM. Dakoury DAGO - Hugues ALEXANDRE - Quentin TOLCK - Mme Soumia BAKHTI - MM. Alexis BRILLET - Casimir SZEPIZDYN - Mmes Catherine VANDEWATTYNE - Ophélie BEASLAY.

Absente excusée : Mme Aline LEJEUNE (pouvoir à M. Thierry BALLINER).

Absents : MM. Jérémy VISCONTI - Antonin FERREIRA ROCHE.

Monsieur Alexis BRILLET est nommé secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, l'unanimité des membres du Conseil Municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'association Flash Dance de Rantigny pour la fourniture de tous les costumes et décors pour le spectacle de danse prévu le 26 juin 2026 à Liancourt

Le montant de cette subvention sera prélevé à l'article 65748 du Budget de l'exercice 2026.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à LIANCOURT, le 18 juin 2026

Le Maire,



Laëtitia COQUELLE